

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5393>



Mutation Inter académique ?

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Carrières - Mutations 2024 - Archives Mutations des années antérieures (pour mémoire) - Mutations 2018 -

Mutations
2018
snes

Publication date: dimanche 5 novembre 2017

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les demandes de mutations à l'inter pour changer d'académie, les candidatures à un poste spécifique national, les demandes de premières affectation pour les stagiaires, et les demandes de réintégration se feront, comme chaque année, via le serveur SIAM du 16/11 au 5/12/17.

Les sections départementales organiseront des réunions d'information :

le mercredi 15 novembre, 15h, à Dijon (21), locaux du SNES FSU, 6 allée Cardinal de Givry, 21 000 Dijon

le mercredi 22 novembre, 15h, à Chalon-sur-Saône (71), Maison des syndicats, 2 rue du Parc

le mercredi 22 novembre, 15h à Nevers (58), 7^À étage de la Bourse du travail, avenue Pierre de Coubertin

le mercredi 22 novembre, 14h30 à Auxerre (89), Local du SNES, 2 avenue Courbet

Afin d'obtenir les meilleurs conseils en vue d'élaborer la meilleure stratégie, de vérifier votre situation et vos droits, le SNES-FSU et ses commissaires paritaires, majoritaires tant au niveau national qu'académique organiseront aussi des entretiens personnalisés. Prendre contact au 03 80 73 32 70 ou en envoyant un courriel à s3dij@snes.edu, à vos sections départementales (snes21@dijon.snes.edu, snes58@dijon.snes.edu, snes71@dijon.snes.edu, snes89@dijon.snes.edu)

Les stagiaires syndiqués au SNES FSU seront tous contactés individuellement. Les rendez-vous sont réservés prioritairement aux adhérents.